



AVIS D'ATTRIBUTION

L2122-1-1 alinéa 1

MISE A DISPOSITION PAR SNCF RESEAU D'UN TERRAIN NON BATI SUR LA COMMUNE DE CHISSAY-EN-TOURAINNE POUR UNE ACTIVITE DE PARKING POUR VEHICULES LEGERS.

1. Propriétaire et gestionnaire du domaine :

SNCF Immobilier - Direction Immobilière Territoriale Ouest de SNCF Immobilier, dont les bureaux sont sis 15 boulevard de Stalingrad – Immeuble « Actipole » à NANTES (44000), représentée par son Directeur Monsieur Arnaud GODART dûment habilité. SNCF Immobilier (branche Immobilière de SNCF) agissant au nom et pour le compte de SNCF RESEAU et conformément à la convention de gestion et de valorisation immobilière du 30 juillet 2015 par laquelle SNCF Immobilier a été mandatée pour la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier de SNCF RESEAU.

2. Correspondant :

Renseignements techniques et administratifs : Nexity Property Management – Elisa ESTEVES.
E-mail : eeesteves@nexity.fr. Adresse : Nexity Property management – Madame Elisa ESTEVES, 6 Rue René Viviani, CS 56206, 44262 NANTES CEDEX.

3. Objet de la procédure :

La présente procédure de mise en concurrence a pour objet la passation d'une convention d'occupation non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition d'un terrain nu d'environ 860 m², en l'état, sis 52 Beaune (route départementale D176) à CHISSAY-EN-TOURAINNE (41400) en vue d'y exercer une activité de parking pour véhicules légers.

4. Procédure :

La convention d'occupation non constitutive de droits réels est passée selon la procédure de sélection préalable de l'article L2122-1-1 alinéa 1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

5. Attribution :

Par application des critères de choix pondérés annoncés dans le règlement de la consultation remis aux candidats, SNCF Réseau a décidé d'attribuer la convention d'occupation à la société SAS LA SOMADIS dont le siège est sis 30 rue de Chenonceau à CHISSAY-EN-TOURAINNE (41400).

Date d'effet de la convention d'occupation : 1^{er} avril 2019

6. Modalités de consultation de la convention d'occupation :

Sous réserve notamment des secrets protégés par la loi, tout intéressé qui en fait la demande peut obtenir accès au contrat objet du présent avis, par consultation.

Les demandes de consultation, sont adressées, par lettre recommandée avec avis de réception, aux coordonnées mentionnées à la rubrique 2 du présent avis.

7. Information sur les recours

Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie à 45057 Orléans Cedex 1

Téléphone : 02.38.77.59.00 - Télécopie : 02.38.53.85.16

Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr